Montreal, Que. (Archdiocese, Catholic) Bishop, 1840-1876 (Ignace Bourget)

Mandement de Monseigneur l'évêqne [sic] de Montréal, prescrivant un "Triduum" de prières pour N.S.P. le Pape. [Montréal. 1870]

6 nov^bre 1870.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'EVEQNE DE MONTREAL, PRESCRIVANT UN « TRIDUUM » DE PRIERES POUR N. S. P. LE PAPE.

Ignace Bourget, par la grâce de Dieu et du Siege Apostolique, Evêque de Montréal, Assistant au Trône Pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous élevons aujourd'hui la voix, N. T. C. F., mais c'est pour vous faire entendre des soupirs et des gémissements. Car tous les esprits sont préoccupés et les cœurs agités dans les jours de malheurs que nous traversons. Les éclatantes démonstrations qui se font pour saluer l'heureuse arrivée de nos zouaves ne font que confirmer de bien tristes nouvelles et aggraver notre juste douleur.

Depuis trois mois, des échos lugubres répétaient chaque jour ce qui se passait dans l'ancien monde et plongeaient nos âmes dans une profonde amertume, en nous apprenant les terribles épreuves que la divine Providence ménageait à la France qui a donné naissance à nos pères, et qui en les établissant sur le sol canadien leur légua, avec la foi antique, de grands et précieux établissements.

Nous étions de plus en plus émus en apprenant que cette grande nation était profondément humiliée ; que ses armées jusqu'alors invincibles étaient défaites ; que son Empereur et ses premiers généraux étaient faits prisonniers ; que ses belles et riches campagnes étaient ravagées ; que ses villes et forteresses jugées imprenables tombaient sous la puissance de l'ennemi ; que des divisions funestes

la désolaient au dedans pendant que les horreurs de la guerre se faisaient sentir au dehors ; que toutes les familles étaient plongées dans l'affliction et le deuil parce qu'on avait à y déplorer la perte de parents chéris ; que le nombre des orphelins grossissait à chaque bataille à cause de la multitude des combattants qui demeuraient étendus morts sur la poussière.

Dès le commencement de cette guerre désastreuse, Nous nous étions mis en prières, pour implorer la divine Miséricorde ; Nous avions recouru à la Vierge bonne et puissante, qui est le *secours des chrétiens ;* Nous avions fait dans nos villes et nos campagnes de pieuses et solennelles processions pour détourner le fléau terrible de la guerre. Mais nos cœurs demeuraient dans la crainte, malgré notre confiance en celle qui peut tout auprès de Dieu, parce que nous apprenions avec douleur que ceux qui avaient usurpé le pouvoir sur ce pays autrefois si florissant, faisaient tout pour provoquer la colère du ciel, au lieu de chercher à l'apaiser par l'humiliation et le repentir ; que la statue érigée à Voltaire dans un moment d'effervescence sacrilége, loin de disparaître au milieu de tant de calamités, recevait de plus pompeux honneurs, comme pour insulter au Fils du Dieu vivant dont il se montra l'ennemi le plus acharné ; qu'enfin les partis politiques, au lieu de s'unir pour repousser l'ennemi commun, ne faisaient que se diviser de plus en plus pour la ruine de la nation.

Ce fut pendant que ces déplorables événements acquéraient de jour en jour plus de gravité, que la révolution est venue mettre le comble à notre douleur, en consommant son projet de spoliation des Etats Pontificaux et en s'emparant de Rome contre toutes les lois divines et humaines.

Ce fut le vingt de septembre dernier, comme vous le savez, N. T. C. F., et par tous les moyens que vous connaissez déjà, que cet acte honteux et inique s'est enfin accompli. La voix publique vous a appris dans le temps la glorieuse défaite de l'armée pontificale et la honteuse

victoire des Italiens, dans ce jour si tristement mémorable. Nos zouaves, qui ont pris une part si active aux événements de cette journée et qui arrivent aujourd'hui de Rome, vous répéteront ce que vous en avez ouï dire et y ajouteront beaucoup de circonstances touchantes que vous ignorez et qui sont bien propres à vous intéresser au plus haut degré.

Ainsi, Nous leur laissons volontiers le soin de vous dire, dans la simplicité de leur âme, ce qu'ils ont fait pour accomplir leur belle et importante mission ; quelle a été leur conduite depuis leur départ du pays jusqu'à leur retour ; comment ils ont vécu tout le temps qu'ils ont passé sous le drapeau Pontifical ; de quelle manière ils ont agi pour la *défense de la bonne cause ;* quelles caresses leur a prodiguées le Père commun ; l'amour qu'il n'a cessé de leur témoigner et ce qu'ils ont pu faire, pour le payer d'un juste retour ; leur attachement cordial pour leurs aumôniers, qui furent en tout temps leurs pères, leurs amis, leurs guides dans ce lointain voyage ; leurs efforts pour la défense de la Ville Sainte et leur volonté bien déterminée de verser sur la brèche jusqu'à la dernière goutte de leur sang, sans l'ordre impérieux qui les a forcés de mettre bas les armes ; les horreurs et les ennuis de la prison qu'il leur a fallu subir ; les opprobres et les insultes qu'ils ont dû endurer de la part de leurs lâches ennemis ; les dangers imminents auxquels ils ont été exposés et dont ils ont été miraculeusement préservés ; enfin tout ce qui tient à leur expédition, pour être auprès du St. Siége, les Représentants du peuple Canadien. Toutes ces choses intéressantes se graveront dans la mémoire de toutes les familles et se perpétueront jusqu'à dernière génération ; et avec ces faits impérissables se propageront l'amour filial pour le Saint Père et le dévouement pour le Siége Apostolique. En face de ces principes d'attachement à la bonne cause viendront désormais se briser les principes révolutionnaires qui bouleversent aujourd'hui le monde.

Mais arrêtons-nous là, N. T. C. F. pour donner toute notre attention au grave sujet qui doit nous occuper uniquement. A cette fin, fixons nos regards douloureux sur notre Saint Père le Pape, pour bien connaître la position que la révolution a faite 1° à sa personne sacrée, 2° à la Ville Sainte et 3° à l'univers chrétien. Pour le mieux comprendre, nous allons écouter, avec un profond respect, les touchantes paroles qui sont tombées de la bouche sacrée de ce Vénérable Pontife, et qui fournissent là-dessus une ample matière à de sérieuses réflexions.

Le Pontife-Roi, pour ménager le sang de ses braves soldats, avait réglé, même avant que les hostilités fussent commencées, que la ville capitulerait aussitôt que le canon ennemi aurait fait brèche à ses murs. Il voulait par là, dans sa suprême sagesse prouver au monde qu'il ne cédait qu'à la violence, et cependant qu'il avait horreur du sang ; mais pour tout cela il ne renonçait à aucun de ses droits. Aussi, protestait-il, en termes énergiques, en présence du sacré Collége, dès le vingt-neuf de ce mois de septembre, contre cette invasion sacrilége.

« Fils chéris, disait-il aux Eminents Cardinaux, avec tout « l'accent de la douleur,... Notre Seigneur Jésus Christ a « permis dernièrement que cette ville de Rome, Siége du « Pontificat Suprême, tombât dans les mains des ennemis, « ainsi que le reste de Etats Pontificaux... Nous avons « aujourd'hui résolu, en nos jours de deuil et de chagrin, « de déclarer à nos ennemis.... les sentiments les plus « intimes de notre âme, qui Nous font détester et réprou- « ver solennellement et ouvertement l'état actuel de choses.

« Nous... Pasteur de toute la maison d'Israël, sentons « que Nous devons avoir pratiquement cette liberté à Nous « indispensable, pour gouverner l'Eglise de Dieu et main- « tenir ses droits ; et qu'il est de notre devoir de faire cette « protestation que Nous avons résolu de rendre publique « et de la faire connaître, comme elle doit l'être, par tout « l'univers catholique. »

Quelle vigueur Apostolique se révèle avec éclat chez notre Pontife gardé à vue et prisonnier dans son propre Palais !

1o. *Maintenant quelle est la position faite à N. S. P. le Pape par la révolution ?* N. T. C. F., elle est des plus tristes. Car à l'heure qu'il est il est réduit à un abandon général et absolu. Il n'a plus, pour le protéger aucun Prince, aucun gouvernement. Les deux Empereurs qui, il y a dix ans, mettaient à sa disposition, leurs armées et les forces de leurs empires, l'ont abandonné, et même, l'un d'eux a contribué plus efficacement que tout autre à la spoliation des Etats Pontificaux. Il est, ce Pontife-Roi, sans armée, sans gardes, sans finances, sans suite, sans aucune protection. Il n'a plus qu'une ombre de royauté dans un lambeau de Rome, que l'on fait semblant de lui laisser, afin de faire croire au monde qu'il demeure parfaitement libre chez lui. C'est dans ce simulacre de ville que s'élève le Vatican qui n'est plus pour lui qu'une prison. C'est en face de ce Palais que chaque soir à l'heure de la prière, des troupes de sicaires, ajoute-t-on, viennent, sous ses fenêtres, hurler leurs cris de guerre et leurs blasphémes : *Mort aux zouaves, mort aux prêtres, mort aux Cardinaux, mort au Pape !*

A la vue de cet abandon qui fait saigner le cœur, on se demande tout stupéfait : *Que va devenir le Pape ? doit-il demeurer à Rome ? Pourra-t-il se refugier quelque part, pour être en sûreté ? Où irait-t-il, s'il sortait de cette ville ?* Mais arrêtons-nous là, pour considérer dans cet abandon le trait de ressemblance entre Notre Seigneur Jésus-Christ et son Vicaire. Car le divin maître est renié par son peuple, condamné par Ponce Pilate et insulté par Hérode. Or, l'on retrouve tout cela dans le disciple qui déclare que ce temps mauvais est l'heure accordée aux puissances des ténèbres, pour travailler à renverser l'Eglise. Mais ne craignons rien, cette heure sera courte et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

2o. *Quelle est ensuite la position faite à la ville de Rome par la révolution ?*

Rien de plus injuste que le sort qui lui est fait. On l'assiége, sans aucune déclaration de guerre. On la bombarde contre le droit des gens. On renverse ses murailles sans ombre de raison, sans provocation aucune. On emploie le mensonge le plus impudent pour faire croire à sa déloyauté.

On la réduit à la misère, en en éloignant les milliers d'étrangers qui y faisaient régner l'abondance, en y venant assister à ses grandes solennités. On lui ravit toute sa splendeur, en la réduisant à n'être plus que la capitale du royaume d'Italie et en cherchant à lui faire perdre par là son droit antique à être la capitale du monde. On trouble la paix dont elle jouissait sous son Roi pacifique, en l'abandonnant à des hordes de barbares qui y exercent les plus affreux brigandages. D'une ville de prière on en fait un enfer par les meurtres, le viol, le pillage qui s'y commettent impunément. A en croire les rapports qui nous arrivent de la ville éternelle, il s'y commet des atrocités abominables et les moyens les plus révoltants sont pris pour soulever les mauvaises passions, pour corrompre les bonnes mœurs et gâter les esprits par la lecture des brochures les plus impies et les plus obscènes.

A la vue de cette désolation, ne peut-on pas appliquer à Rome ce que l'inconsolable Jérémie disait de Jérusalem, lorsqu'elle fut tombée sous la puissance de ses ennemis ! « Les chemins qui mènent à Sion sont dans le deuil « et pleurent, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne « à ses solennités : toutes ses portes ont été détruites et « abattues : ses prêtres sont dans les gémissements : ses « Vierges sont dans le deuil et la tristesse et la ville elle-« même est sous le poids d'une grande amertume. »

3o. *Enfin, quelle est la position faite au monde chrétien par la révolution ?* Elle est des plus désastreuses. Car ce sont les Princes et les Peuples chrétiens qui ont fondé le Patrimoine de St. Pierre. Ils ont compris que le Chef

Suprême de la religion devait être indépendant de toute domination étrangère. Ils ont voulu qu'il fut assis sur un trône, pour mieux représenter sur la terre le Roi des rois et assurer à la religion les splendeurs, les priviléges et la majesté qui conviennent à la Reine des nations. En établissant cette Principauté temporelle, ils ont donné au Souverain Pontife le moyen de conserver son entière liberté, dans ses décrets concernant la foi et les mœurs et dans ses jugements canoniques. Ils ont aussi par là ouvert toutes les communications avec le Père commun à tous les enfants de l'Eglise, aux pauvres comme aux riches. Par ce moyen tous peuvent obtenir justice, revendiquer également leurs droits. Par cette sage disposition, ménagée par la divine Providence, le Chef Suprême de l'Eglise exerce sans contrôle sa divine autorité, tient envers tous une balance égale, inspire à tous une juste confiance et n'est gêné par personne dans le gouvernement de l'Eglise.

Mais cette harmonie est troublée et cet ordre renversé si le Pape n'est pas indépendant. Ce qui se passe aujourd'hui à Rome en est la preuve. Car déjà des personnes sortant du Palais du Vatican ont été fouillées par les soldats du nouveau gouvernement qui voulaient savoir si elles ne portaient rien sous leurs habits ; l'on a donné aux académies des professeurs à mauvais principes, pour corrompre l'enseignement de la jeunesse ; l'on viole le droit de propriété, en chassant les religieux et les religieuses : l'on se dispose à détruire des églises et autres édifices sacrés pour en faire des théâtres ; fasse le Ciel que tous ces sinistres projets de la révolution ne puissent s'accomplir ! Et que deviendrions-nous, N. T. C. F., si nos rapports avec le St. Siége cessaient d'être libres, si nos lettres étaient interceptées et lues, si les réponses du Saint Père ne nous arrivaient pas ; si les pouvoirs et dispenses que nous sollicitons étaient arrêtées en chemin ?

Enfin, que de conséquences désastreuses pour la religion, si le premier des pasteurs ne pouvait pas exercer librement sa vigilance sur toutes les églises, s'il ne lui

était pas possible de confirmer ses frères dans la foi, s'il ne pouvait pas faire publier ses décrets pour le bien général de l'Eglise ? Tout serait bientôt bouleversé et les liens sacrés de l'unité se trouveraient en peu de temps brisés.

Aussi, voyez-vous, N. T. C. F., que dans toutes les parties du monde catholique, l'on repousse avec horreur l'invasion de Rome par les troupes italiennes. Dans une grande assemblée tenue en Belgique le Clergé et le peuple dénoncent à la face de l'univers cette invasion comme *une usurpation du droit des gens, un acte de lâcheté, un parricide, un sacrilége, un attentat à l'indépendance du sacerdoce divin et à la liberté des âmes.*

C'est au reste ce qu'ont parfaitement compris nos zouaves qui se sont tenus si courageusement sur la brèche, exposés au feu de l'ennemi et qui étaient prêts à verser leur sang pour la défense du domaine temporel du St. Siége ; c'est aussi ce qu'ont compris leurs parents en sacrifiant leurs enfants pour la défense d'une si bonne cause.

Car on ne fait pas un sacrifice si héroïque, pour soutenir un droit mal fondé ou imaginaire. C'est enfin ce qui est vivement senti et hautement proclamé par la population catholique de nos villes et de nos campagnes qui a si chaleureusement acclamé nos zouaves à leur retour, comme les représentants du Canada, dans la défense du Saint-Siége. Oh ! comme elles étaient splendides les démonstrations qui leur ont été faites ! Qu'elles étaient touchantes et éloquentes les paroles qui leur ont été adressées ! Qu'elles étaient vives et pleines de foi les protestations faites en faveur des droits sacrés du Saint-Siége ! Nous ne cessons d'en bénir le Seigneur, parceque nous regardons ces saintes dispositions comme une très grande grâce accordée à ce pays qui en recueillera, il faut l'espérer, les heureux fruits d'âge en âge. Aussi, est-ce avec un cœur surabondant de joie que Nous accueillons toutes ces belles protestations, au nom du Saint Père et que Nous en félicitons tous ceux qui y ont pris part.

Quoiqu'il en soit, tout n'est pas fini N. T. C. F. et il nous

reste, comme vous allez en juger, des devoirs bien importants à remplir. Car nous ne saurions demeurer spectateurs oisifs et indifférents des terribles évènements qui se passent sous nos yeux. La divine Providence en effet donne au monde entier, dans cette horrible calamité, de grandes leçons ; il faut tacher d'en profiter. Elle fournit à tous l'occasion de pratiquer beaucoup d'actes de vertus ; il faut y être fidèle. Enfin, pour tout dire en un mot, il faut savoir adorer et bénir la main de Dieu, quand il frappe les hommes, afin de changer ses justices en miséricordes.

1. *Leçons que donne au monde la divine Providence, dans les évènements du jour.*

Pourquoi les nations, dit le Prophète, *ont-elles frémi ; et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets? Les rois de la terre se sont levés et les Princes se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons, ont-ils dit, leurs liens et secouons leur joug.*

Les furieuses passions du siècle sont admirablement dépeintes dans ces divines paroles. Les efforts inouis que fait l'impiété, pour détruire la religion par ses mauvais livres, ses journaux empestés, ses discours pleins d'orgueil et d'insolence, y sont véritablement révélés par l'Esprit saint. Il ne faut donc ni s'en étonner ni s'en décourager, puisque tout a été prédit. Mais voyons ce qui doit s'en suivre.

« Celui qui habite dans les cieux rira de ses ennemis, « et le seigneur se moquera d'eux. Alors il leur parlera « dans sa colère ; et il les bouleversera dans sa fureur. » Il dit à son Christ, en lui donnant les nations pour héritage. « Vous les gouvernerez avec une verge de fer, et « vous les briserez comme un vase d'argile. «

Qui ne voit clairement dans ces paroles les évènements qui se déroulent sous nos yeux? Et pour en profiter est-il besoin d'un long commentaire ? C'est évidemment l'impiété dans ces jours mauvais qui obscurcit les intelligences et fermente dans les cœurs. Il faut donc l'évi-

ter, pour échapper à de si grands malheurs. *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie, et juste et pie vivamus.* Aussi, allez vous, N. T. C. F. vous prémunir avec plus de soins que jamais contre les dangers que présentent les discours impies, les livres contraires à la foi ou aux mœurs, ainsi que les journaux qui, comme des serpents venimeux, se glissent dans tous les rangs de la société, pour les séduire et les empoisonner.

2. *Vertus à pratiquer, pour désarmer la colère divine.*

Dans tous les temps, mais surtout pendant les grandes calamités, Dieu, avant de laisser tomber du ciel sur la terre, le fléau de sa colère, regarde s'il ne s'y trouverait point des victimes assez pures pour l'apaiser. Car il est si bon, notre Dieu, qu'il n'aime point à punir et que rien ne lui est plus agréable que de trouver quelque part des âmes dévouées qui puissent, par leurs immolations, désarmer son bras vengeur. Il les trouvera, il faut l'espérer, ces victimes d'agréable odeur, non-seulement dans son sanctuaire et dans les cloîtres, mais encore dans les familles saintes où se conserve, avec la foi, le feu de la divine charité.

La compassion, le sacrifice et la prière sont les principales armes qu'emploient ceux et celles qui se présentent devant la divine Majesté, pour lui offrir des dons et oblations capables d'émouvoir les entrailles de sa miséricorde.

La compassion.—Nous en trouvons un admirable modèle dans les Juifs demeurés fidèles à la loi du Seigneur, lorsque son bras terrible s'appesantissait sur son peuple coupable et qu'en punition de ses crimes qui avaient lassé sa longue patience, il les tenait captifs à Babylone. Oui, vraiment, si nous nous pénétrons bien de leurs sentiments de *compassion*, à la vue des désastres affreux que présente aujourd'hui le monde, nous aurons trouvé l'admirable secret de toucher le cœur de notre Dieu.

Pénétrés donc de douleur, à la vue des malheurs de notre Père et des désastres de la ville sainte, entrons dans les sentiments qui animaient ces Juifs tout brûlants de

zèle et d'ardeur, et écrions-nous comme eux : Assis tristement sur le rivage des fleuves de Babylone, nous versons des torrents de larmes, au seul souvenir des maux affreux qui sont venus fondre sur Jérusalem, notre chère patrie : *super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, cum recordaremur Sion.*

Depuis que la Capitale du monde chrétien est tombée, par violence, sous la puissance des injustes ravisseurs du Patrimoine sacré de St. Pierre, nous avons suspendu nos instruments de musique aux saules pleureurs qui ombragent les tombes des héros qui sont morts en le défendant. *In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra.* Car tous les plaisirs nous sont devenus insupportables, depuis que le monde est plongé dans cet abîme de maux.

Les gens du monde nous invitent à prendre part à leurs joies profanes, mais nous leur repondons, avec tout l'accent de la douleur : comment pourrions-nous chanter des cantiques de joie, dans ce temps de tristesse générale ? Que notre main droite nous soit en oubli plutôt que d'oublier la Jérusalem des chrétiens dont la Jérusalem des Juifs n'était que la figure. Que notre langue s'attache à notre palais, si nous venons à l'oublier. *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Adhæreat lingua mea faucibus meis, sinon meminero tui.*

Ah ! Seigneur, souvenez-vous, au jour de Jerusalem, des enfants de perdition qui ont juré de la persécuter par leurs détestables principes et de la renverser ainsi de fond en comble. *Memento, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem : qui dicunt : exinanite, exinanite usque ad fundamentum.* Ps. 136.

C'est ainsi que la compassion s'attendrit sur toutes les misères du prochain et produit les soupirs et les larmes qui entretiennent les vives émotions des ames et nourrissent les tendres affections des cœurs généreux.

Le sacrifice. Le remède le plus efficace, ou pour mieux dire, le seul remède aux grands maux qui affligent la pauvre humanité, c'est le sacrifice. Pour s'en convaincre, il

suffit de jeter un regard sur le Calvaire où Jésus se fait victime et offre le plus grand des sacrifices, pour réparer les désordres du monde. Pour la même raison, son Vicaire est aujourd'hui immolé tout près de la montagne où St. Pierre fut sacrifié et sur le bord de la tombe qui renferme ses Restes précieux. Oh ! oui, dans l'état affreux où se trouve le monde, dans ces jours mauvais, il faut au Ciel une grande et auguste Victime, et il la trouve dans notre Vénérable Pontife. Voilà N. T. C. F. ce qui vous explique pourquoi Pie IX si bon, si saint, si orné de vertus, après avoir consacré à Dieu sa longue carrière et avoir rendu à sa glorieuse Mère l'honneur le plus insigne, en proclamant *dogme de foi* le privilége de son Immaculée Conception, est à l'heure qu'il est sur l'autel du sacrifice.

Puisqu'il en est ainsi, N. T. C. F. nous allons tous nous imposer des sacrifices, selon nos forces, en union avec le sacrifice de Notre Seigneur et de son Vicaire sur la terre, pour apaiser la colère de Dieu justement irrité à cause des péchés du monde. Nous n'entrerons pas dans le détail, mais Nous nous bornerons à vous suggérer un sacrifice qui, sans être très-pénible, serait cependant d'un très-grand mérite aux yeux de Dieu. Ce serait de considérer ce temps de calamité publique, comme un temps de deuil pour vous et vos familles ; et en conséquence de vous abstenir des bals et autres parties de plaisir que l'on ne se permet jamais, quand on porte le deuil de son père ou de ses proches parents. Il serait même à désirer que, pour s'engager extérieurement à ne point paraître dans ces rassemblements mondains, l'on ne portât que des habits de deuil.

A ce premier sacrifice, l'on en ajouterait un second qui n'en serait que la conséquence ; ce serait d'appliquer au denier de St. Pierre toutes les épargnes que l'on pourrait faire, en s'imposant toutes ces privations. Qui ne voit la riche offrande que pourrait faire au St. Père le diocèse tout entier, sans gêner en rien les dépenses courantes. Or, vous le comprenez très-bien, N. T. C. F. le Père com-

mun est aujourd'hui privé de tout et réduit au plus grand abandon, comme Nous l'avons déjà remarqué. Prouvons-lui maintenant par les fruits de nos sacrifices que nous lui sommes toujours tendrement et fortement unis. Faisons-lui voir que, ne pouvant plus faire garder sa Personne sacrée par nos Zouaves qui lui ont été si dévoués, nous faisons couler dans son sein des secours aussi abondants que possible, afin de pourvoir autant qu'il est en nous à ses besoins et à ceux de l'Eglise.

Cette pratique si facile en elle-même ne peut avoir que des effets consolants. Elle touche le cœur de Dieu et l'engage à pardonner à son peuple. Elle édifie merveilleusement le monde, en montrant l'amour que les catholiques portent à leur Père, puisqu'ils prennent le deuil et se privent de tous les plaisirs, quand ils le voient dans l'affliction. Elle donne un moyen facile et abondant de lui aller en aide. Elle attire de grandes bénédictions sur les particuliers et les pays qui s'imposent de tels sacrifices. *Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem : in die mala liberabit eum Dominus.* Ps. 40, 1.

La Prière.—Un dernier moyen de porter secours à notre Père, dans son abandon et ses besoins, et à nos frères qu'une terrible calamité a frappés, c'est la prière. Mais cette prière, pour être efficace, doit être animée par une foi vive, une confiance sans bornes, une charité ardente, une humilité profonde. Il faut qu'elle soit accompagnée des gémissements de l'âme qui ne peuvent être produits que par l'Esprit Saint. *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Rom. 8, 26.

Des exemples frappants nous encourageront à faire d'instantes prières, pour porter secours à notre Père et à nos frères qui souffrent de si grands maux.

St. Pierre avait été mis en prison par le roi Hérode. Aucune puissance humaine ne pouvait l'en délivrer. L'Eglise se met en prière et un Ange vient du Ciel, pour briser les chaînes du Prince des Apôtres. *Oratio autem fiebat sine intermissione ab ecclesiâ ad Deum pro eo.* C. 12.

Imitons, N. T. C. F. ce bel exemple des premiers fidèles, et nous obtiendrons pour notre Pontife ce qu'ils obtinrent pour le premier Pape.

Pie VI, d'heureuse mémoire, fut, à la fin du siècle dernier, arraché au trône Pontifical et mené en exil où bientôt il mourut pour la défense des droits du St. Siége.

Peu d'années après, son successeur, le Saint Pontife Pie VII était privé de ses Etats et retenu captif. Enfin, notre immortel Pie IX était de nos jours dépouillé du Patrimoine de St. Pierre et obligé de vivre dans une terre étrangère. Vous savez, N. T. C. F. quelles longues et ferventes prières furent faites alors par nos pères et par nous-mêmes, et par quels événements merveilleux Dieu se plut à prouver au monde que ces prières lui avaient été agréables. Ayons donc la pleine confiance que nos humbles supplications, unies à toutes celles de l'Eglise, seront exaucées ; et que bientôt nous verrons le triomphe de la sainte Eglise et de son immortel Pontife, à la suite de ces jours d'affliction. Il nous reste donc, N. T. C. F. à beaucoup prier pour le Souverain Pontife et pour notre Sainte Mère l'Eglise qui aujourd'hui fait entendre ses gémissements par toute la terre. Après les solennelles protestations faites en faveur de notre bien-aimé Pontife par les Evêques et le Clergé et par nous-mêmes à la réception de nos zouaves qui se sont montrés si dévoués pour la bonne cause, nous allons commencer des exercices publics et solennels, pour la prospérité de notre Père commun, pour l'union des Princes chrétiens et pour la paix du monde entier. Espérons que le Ciel se laissera fléchir par nos gémissements, nos aumônes et nos sacrifices. Il est si bon, notre Dieu, et il est si plein de miséricorde, en faveur de tous ceux qui invoquent son saint nom, en mettant toute leur confiance dans son immaculée mère et dans tous les Anges et les Saints qui règnent avec lui dans la gloire !

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué et de l'avis des Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons

réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o. Il se fera dans toutes les églises et chapelles de ce Diocèse, un *triduum* de prières, pour obtenir la cessation des maux qui affligent Notre Saint Père le Pape et toute l'Eglise. Ces prières se feront aussi pour obtenir la délivrance de la ville de Rome et des Etats Pontificaux, ainsi que la fin de la guerre qui se fait en ce moment entre deux des plus puissantes nations de l'Europe.

2o. Chacun de ces trois jours, l'on chantera la Grand'-Messe *pro pace* en se conformant à la rubrique des messes votives *pro re gravi.*

3o. Chacun de ces trois jours, il y aura, en vertu d'un Indult Apostolique en date du dix-septième jour de juillet dernier, une indulgence plénière que pourront gagner ceux et celles qui s'étant confessés de leurs péchés avec une véritable contrition et ayant communié dévotement, prieront avec ferveur dans l'Eglise où se fera le *triduum*, à l'intention du Souverain Pontife, et surtout pour demander que le dogme de l'Infaillibilité Pontificale soit reçu en tous lieux avec joie et cru fermement par tous les fidèles. De plus, une Indulgence de trois cents jours est accordée, pour chaque exercice du *Triduum*, auquel on assistera.

4o. Les instructions qui se donneront aux fidèles auront pour but principal de leur faire comprendre les raisons qui appuient le dogme de l'infaillibilité Pontificale et le domaine temporel des souverains Pontifes.

5o. Il y aura chaque jour du *Tridunm*, Bénédiction du St. Sacrement ; et on y chantera, outre le *Tantum ergo* quelques strophes du *Stabat Mater*, ainsi que le *Domine non secundum*, etc., avec les oraisons propres.

6o. L'on fera, avant la Bénédiction du St. Sacrement, Amende honorable, en réparation des blasphèmes, et outrages faits à la religion et à son auguste Pontife, pendant ces temps de trouble et de désolation.

7o. A la réception du présent Mandement, on cessera de dire l'oraison *Ad petendam pluviam* ; et on dira à la place celle *Pro Congregatione et familia* (8)

8o. Les 40 Heures, à commencer le premier dimanche de l'Avent, se feront à l'intention spéciale d'obtenir le secours de Dieu, pour toutes les nécessités du temps présent. A cette fin, la messe pour le second jour se célèbrera, si la rubrique le permet, *Pro quacumque Necessitate.*

9o. L'on continuera pour le reste à se conformer à ce que Nous prescrivions ou recommandions concernant les prières et exercices à faire pour le Saint Concile du Vatican, dans notre Mandement du 6 décembre 1868, en y ajoutant les intentions qui se trouvent exprimées dans le présent.

Daigne le Seigneur bénir les dispositions du présent Mandement, afin que par la protection du très-saint et immaculé Cœur de Marie et l'intercession de tous les Anges et de tous les Saints, Notre Saint Père le Pape échappe à tous les dangers qui l'environnent et qu'après ces jours mauvais, il ait la consolation de voir le glorieux triomphe de l'Eglise. *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus.* (Ps. 40, 3).

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les Communautés, aux jours où il sera jugé plus convenable de le faire.

Donné à Montréal, le sixième jour du mois de Novembre, en l'année mil huit cent soixante-dix, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

L. ✠ S. † Ig. Ev. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

J. O. Paré, Chan.,
Secrétaire.